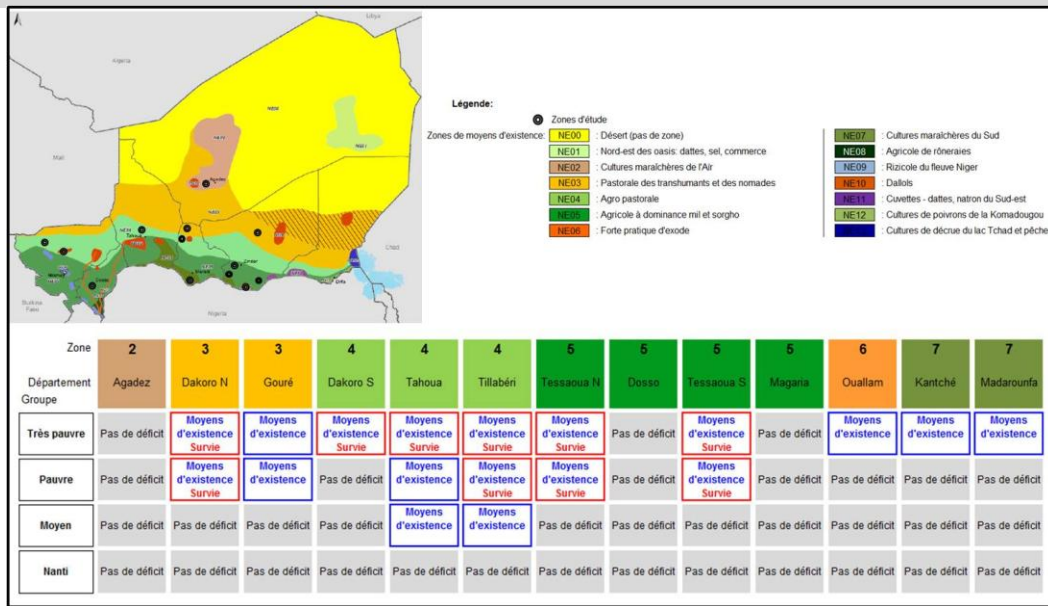


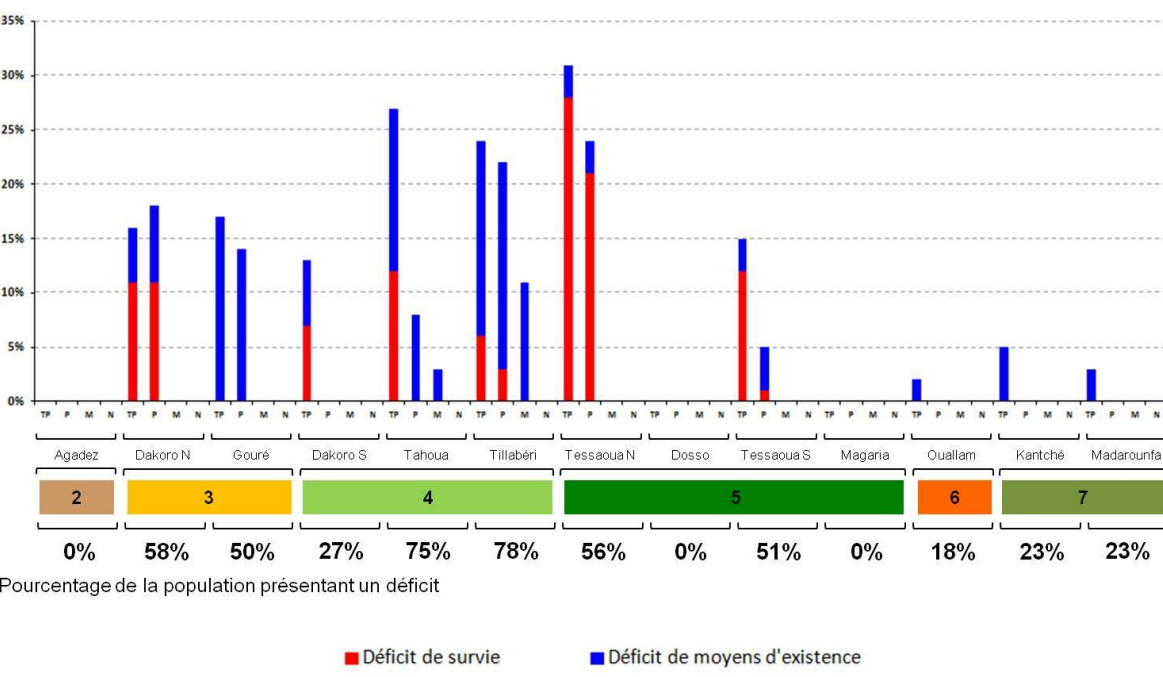
# Niger : analyse de la situation alimentaire des ménages – juin 2012

## Résultats clés :

- Les zones de moyens d'existence pastorale et agro pastorale du Niger vers le Nord semblent davantage affectées que les zones de moyens d'existence agricole et de jardinage irrigué situées dans les parties méridionales du pays et dans les montagnes de l'Air ;
- La zone de moyens d'existence agricole comporte des parties avec des déficits élevés (Tessaoua) et d'autres sans déficits (Dosso);
- Dans les zones les plus touchées, entre 50% et 78% de la population présente un déficit, qui débute généralement en avril et qui atteint un maximum pendant la période de soudure (juin à septembre 2012). Les départements de Dakoro, Gouré, Tahoua, Tillabéri et Tessaoua dans les zones pastorale, agro pastorale et agricole sont dans ce cas ;
- La situation présentée ne prend pas en compte l'effet positif de la mise en oeuvre du Plan de Soutien du Gouvernement du Niger et de ses partenaires.



Déficit de survie et de moyens d'existence en pourcentage du revenu total des ménages



Cette analyse a été réalisée à Niamey et Maradi le 28 mai 2012 pour treize zones de moyens d'existence par Save the Children, avec le soutien technique et financier du Bureau d'Aide Humanitaire de l'Union Européenne (ECHO).

Les treize profils disponibles à l'heure actuelle appartiennent à six zones de moyens d'existence du Niger (voir carte ci-dessus) :

- Cultures maraichères de l'Air (NE02) ;
- Pastorale des transhumants et des nomades (NE03) ;
- Agro pastorale (NE04) ;
- Agricole à dominance mil et sorgho (NE05) ;
- Forte pratique d'exode (NE06) ;
- Cultures maraichères au Sud (NE07).

Les zones de moyens d'existence étudiées peuvent être classées en fonction du niveau de déficit présenté et de l'intensité de l'insécurité alimentaire (voir tableau ci-dessus) :

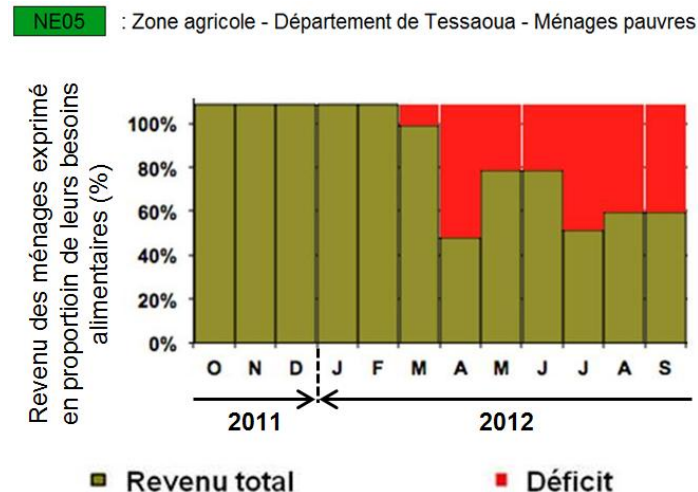
- Affectées :** zones NE03, NE04 et NE05 (en partie) ;
- Moins affectées :** zones NE06 et NE07 ;
- Pas affectées :** zones NE02 et NE05 (en partie).

Les données officielles de suivi des prix et de production agricoles ont été utilisées pour définir les problèmes que les ménages rencontrent cette année.

### La saisonnalité du déficit

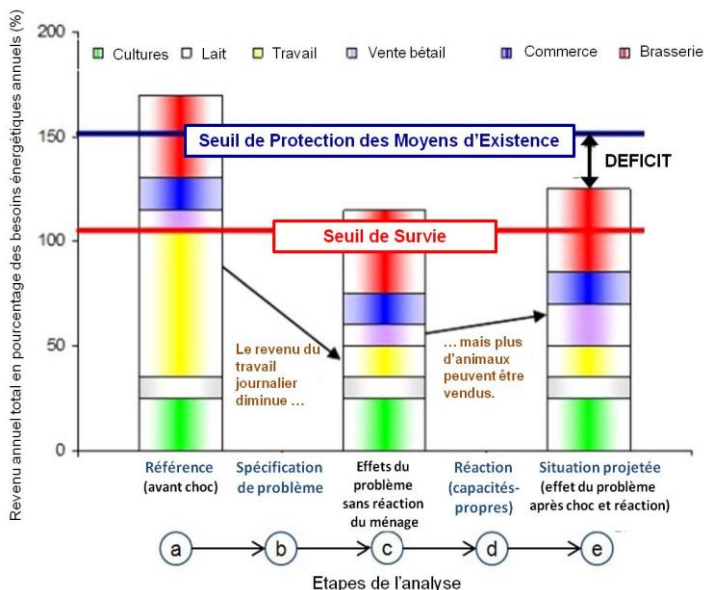
Le moment auquel le déficit apparaît chez les ménages est lié à la saisonnalité de l'alimentation et des revenus. Il dépend aussi de la zone de moyen d'existence et de la catégorie de richesse. Les résultats présentés ici détaillent la situation des ménages pauvres de la zone NE05 – Agricole situés dans le Département de Tessaoua, et montrent que le déficit a lieu entre mars et septembre 2012. Le déficit mensuel illustré en rouge prend en compte les moments précis de l'année auxquels telle source de nourriture ou telle activité génératrice de revenu sont disponibles ou pratiquées. L'exemple à droite montre que pendant six mois (mars à septembre), ces ménages ne disposeront que de 50 à 80% du revenu dont ils auraient eu besoin pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

Le déficit mensuel atteint un maximum entre juin et septembre. Les analyses similaires pour les autres catégories de ménages et les autres zones du Niger sont disponibles et indiquent toutes des déficits plus prononcés pendant trois à six mois de période de soudure précédant la fin de l'année de consommation. Tous les détails des scénarios présentés ici se trouvent dans le rapport complet de l'atelier, accessible en ligne sur [www.hea-sahel.org](http://www.hea-sahel.org).



### Les principes de l'Analyse de l'Economie des Ménages (AEM)

L'AEM est un cadre d'analyse, qui permet de quantifier les moyens d'existence des ménages suivant leur manière d'accéder à leur nourriture, à leur revenu et leurs manières de dépenser ce revenu au cours d'une année normale (ou année de référence). Ce cadre permet la modélisation de scénarios en y intégrant les paramètres-clés correspondant à l'année en cours (prix des aliments, production agricole, etc.), et en calculant les conséquences qu'ils entraînent sur les moyens d'existence de chaque catégorie de ménages. Les conséquences calculées pour un ménage peuvent être extrapolées à l'ensemble de la zone de moyens d'existence et à sa population, permettant d'anticiper le niveau des besoins en assistance. Pour chaque zone de moyens d'existence, l'analyse de la situation dérivée de l'AEM se déroule en cinq étapes (a à e) :



- représente le revenu total des ménages d'une zone et d'une catégorie pendant l'année de référence ;
- est la description de l'année en cours pour les paramètres-clés (spécification de problème) ayant un impact significatif sur la capacité des ménages à passer la période de soudure ;
- montre l'effet qu'a le problème (b) sur le revenu en (a) ;
- intègre la capacité-propre des ménages à réagir, pour définir une situation finale projetée ;
- présente la situation projetée du revenu des ménages de cette zone et de cette catégorie.

La situation projetée (e) est comparée aux deux seuils suivants :

- Le **Seuil de Survie** représente le revenu total annuel minimum nécessaire à un ménage pour se procurer et préparer une alimentation suffisante (couverture de 100% des besoins caloriques du ménage). Sa valeur est légèrement au-dessus de 100% des besoins afin de prendre en compte les dépenses indispensables à la préparation des plats (eau, sel, combustible, savon, etc.) effectuées pendant l'année de référence.
- Le **Seuil de Protection des Moyens d'Existence** comporte au-delà du seuil de survie, le revenu nécessaire pour les intrants agricoles et d'élevage, et pour les frais de santé et de scolarité.

Ici, les ménages de cette catégorie auraient un **déficit** de protection s'élevant à 25% de leur revenu annuel total. Cela correspond à une situation de stress ou de crise nécessitant une intervention d'urgence. Un déficit de survie décrit une situation plus mauvaise, où dominant la faim et la malnutrition infantile.